

Objectif 8 Soutenir une activité pastorale assurant un usage équilibré des pelouses et des landes d'altitude

Objectif 8 Soutenir une activité pastorale assurant un usage équilibré des pelouses et des landes d'altitude

Mesures contractuelles permettant d'atteindre cet objectif

Mesure de sensibilisation

"Sensibiliser les touristes à un bon comportement vis-à-vis des troupeaux. Mettre en place une signalétique sur la présence des chiens de protection."

page 53

Référence ID de l'article : #1263

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-13 10:28